

Etude ESOPAD

Etude sur la Santé Orale des Personnes Agées Dépendantes

La collaboration SOHDEV / ACPPA / Réseau SBDH-RA consiste à élaborer et à formaliser un programme de santé orale au sein des établissements de l'ACPPA. Le but de ce programme est l'amélioration de la santé orale et générale des résidents, l'évaluation de la douleur d'origine dentaire, la prévention de la dénutrition, l'amélioration du confort et de la qualité de vie et la contribution au maintien du lien social et intergénérationnel.

Objectifs

L'étude ESOPAD a pour objectif principal de mesurer l'impact d'un programme de santé orale spécifique mis en œuvre pour les résidents d'EHPAD. Le programme comprend trois axes :

- Le dépistage et les actions de prévention
- La formation des professionnels des EHPAD à la santé orale (prévention, hygiène orale...)
- L'organisation d'un accès aux soins spécifiques et d'un suivi

L'application de protocoles d'hygiène orale et la mise en œuvre d'une éducation thérapeutique des résidents et de leur entourage seront évaluées.

La finalité du programme est de prévenir des pathologies orales évitables et de prévenir des infections générales d'origine bucco-dentaire.

Les autres objectifs de l'étude ESOPAD sont l'amélioration de l'accès aux soins bucco-dentaires, l'amélioration de la santé orale des résidents et de la prise en charge quotidienne de la santé orale des résidents par des professionnels des EHPAD impliqués dans un réseau de santé (Réseau Santé Bucco-Dentaire & Handicap Rhône-Alpes : Réseau SBDH-RA).

Description de l'intervention : programme de formation à la santé orale

L'intervention correspond à la création d'un réseau de correspondants en santé orale et à l'évaluation de leur formation en tant que formateur.

Pour conduire cette évaluation, deux groupes de professionnels paramédicaux des EHPAD ont été constitués :

- L'ensemble du personnel paramédical du groupe 1 (120 personnes) sera formé par SOHDEV à la santé orale et aux protocoles d'hygiène orale.
- L'ensemble du personnel paramédical du groupe 2 (120 personnes) sera formé par des *correspondants en santé orale* (appelés « *formateurs* ») désignés au sein des établissements et formés par SOHDEV à la santé orale et aux protocoles d'hygiène orale.

* Association « Santé Orale Handicap Dépendance Et Vulnérabilité »
SOHDEV

Les protocoles d'hygiène orale seront présentés sous forme de formation-action (cours théoriques et ateliers pratiques).

Application de la formation auprès des résidents par les professionnels des EHPAD

Les professionnels des EHPAD ont sous leur responsabilité l'application de la formation reçue auprès des résidents. Les soins d'hygiène orale seront réalisés par l'application de protocoles de soins d'hygiène orale personnalisés pour chaque résident : soins d'hygiène orale pour les résidents dépendants et ateliers d'éducation thérapeutique pour les résidents autonomes. Les protocoles personnalisés prendront en compte la spécificité de l'état de santé orale de chaque résident et la faisabilité de la répartition de la charge en soins sur la journée.

Evaluation de l'état de santé bucco-dentaire des résidents par les chirurgiens-dentistes du Réseau SBDH-RA

L'état de santé bucco-dentaire des résidents sera évalué (et consigné dans les fiches appelées « bilan de santé orale ») par les chirurgiens-dentistes du Réseau SBDH-RA :

- avant la mise en place du programme de formation. Les résidents nécessitant des soins seront soignés par les chirurgiens-dentistes du Réseau SBDH-RA
- après la mise en place du programme de formation.

Evaluation du programme de formation à la santé orale du personnel paramédical des EHPAD

Plusieurs évaluations seront menées :

- Evaluation en termes de connaissances et de pratiques des professionnels paramédicaux
- Evaluation en termes de satisfaction :
 - des résidents et des leur entourage vis à vis de leur hygiène orale
 - des professionnels paramédicaux vis à vis de la formation reçue
 - des institutions (directeurs d'établissements) vis-à-vis de l'amélioration de la prise en charge de la santé orale des résidents.
- Evaluation de l'impact du programme en termes d'état de santé orale et générale des résidents :

✓ **Santé orale**

Les chirurgiens-dentistes du Réseau SBDH-RA évalueront l'efficacité de la toilette buccale des résidents réalisée par le personnel paramédical des EHPAD, suite à la formation à la santé orale. Pour cela, une évaluation sera réalisée à 6 mois et à 12 mois après la formation. Suite à chaque évaluation, un bilan de santé orale sera réalisé par les chirurgiens-dentistes du Réseau SBDH-RA.

✓ **Santé générale**

Une étude des comorbidités par la comparaison de prescriptions d'anti-infectieux sera réalisée pour des infections respiratoires basses dans les années N-1, N, N+1, par les médecins de l'ACPPA.

Historique du Projet :

1999 – 2000	Etude épidémiologique auprès des résidents de 3 EHPAD de la Ville de Lyon
2001 - 2005	Elaboration du projet du Réseau SBDH-RA en direction des personnes en situation de handicap
2005 - 2008	Structuration, organisation et développement du Réseau SBDH-RA
26/03/2007	Table Ronde pour le développement du projet de Réseau « Santé Orale pour les Personnes Agées Dépendantes » (RESOPAD)
2007	Etude de faisabilité Création d'outils pédagogiques
Novembre 2008	Table Ronde pour le projet RESOPAD dans le cadre de la Quinzaine du Sourire 2008
Juillet 2008	Décision conjointe de l'ARH et de l'URCAM Rhône-Alpes d'étendre le Réseau SBDH-RA en direction des personnes âgées dépendantes et sur l'ensemble du territoire de Rhône-Alpes
2008	Partenariat entre SOHDEV et l'ACPPA (Accueil et Confort Pour les Personnes Agées) pour la mise en œuvre de l'étude ESOPAD (les 12 établissements de l'ACPPA regroupent plus de 1 000 résidents) Signature de conventions entre le Réseau SBDH-RA et les 12 EHPAD de l'ACPPA Engagement des partenaires public et privés pour le financement de l'étude

Partenaires privilégiés

